

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**

Le retour du loup en Wallonie...

Rêve ou réalité ?

Anthony Kohler

FERUS, Association pour la Conservation de l'Ours, du Loup et du Lynx en France

Parc du Bayerischerwald.

Après en avoir disparu pendant plus d'un siècle, le loup est aujourd'hui aux portes de la Wallonie. Il profite à la fois de son statut de protection, de l'amélioration de son biotope et de son formidable pouvoir d'expansion. Mais quelle place sommes-nous prêts à lui octroyer ?

RÉSUMÉ

Longtemps considéré comme nuisible, et à ce titre détruit dans de nombreuses régions, le loup fait depuis quelques années son retour dans la plupart des pays d'Europe. La protection dont il fait l'objet et les modifications du paysage écologique européen sont deux éléments propices à l'expansion des populations relictuelles. Son mode de vie en meute, entraînant une dispersion quasi mécanique de l'espèce, le pousse à recoloniser d'anciens territoires pour peu qu'ils puissent répondre à ses besoins. Parmi ceux-ci, la disponibilité du grand gibier est une condition *sine qua non*.



Le loup côtoie l'homme depuis plus de 15 000 ans¹¹. Après l'avoir longtemps vénéré et pris pour modèle, les populations nomades se sédentarisent et découvrent la domestication puis l'élevage ; le loup devient alors un « nuisible ». Cette hostilité et la perte de son habitat vont sonner le glas de l'espèce dans la majorité des pays d'Europe Occidentale à partir du milieu du 19^e siècle (à l'exception notable de certaines régions d'Espagne et d'Italie où le loup n'a jamais totalement disparu).

À partir de l'après-guerre, l'Europe connaît une forte déprise agricole, libérant ainsi des espaces et ressources naturels. Il en résulta notamment une forte augmentation des densités de chevreuils et sangliers qui furent particulièrement propices au retour du loup. Le « grand méchant loup » des contes cède alors progressivement la place à une image de l'espèce plus factuelle attestant de son rôle écologique majeur. Le loup devient une espèce protégée à partir de 1977 en Italie puis dans le reste de l'Europe au gré des ratifications et mises en œuvre nationales des conventions internationales visant sa protection. Il profite alors de ce contexte favorable pour recoloniser naturellement les collines d'Ombrie (en Italie) avant d'arriver à nos portes aujourd'hui. Cette reconquête ne manqua pas de réveiller chez certains une hostilité ancrée dans notre subconscient depuis des millénaires.

Le retour avéré du loup en Europe Occidentale impose de trouver des réponses politiques, économiques et sociales adaptées pour permettre une cohabitation durable, notamment avec les acteurs de la ruralité concernés (les éleveurs, entre autres).

Nous proposons ici une mise en contexte du probable retour du loup en Wallonie. Peut-être est-il déjà là d'ailleurs, de passage ou même à demeure. Sa présence est en effet plutôt discrète tant qu'il ne consomme pas d'animaux domestiques.

Pour comprendre les enjeux liés à ce retour, il est nécessaire de mettre en lumière l'écologie de l'espèce et de comprendre le mode de recolonisation naturel tel qu'il se déroule dans les pays limitrophes à la Belgique.

Enfin, l'expérience acquise par nos voisins européens atteste de la dynamique intéressante que ce retour entraîne en termes de mobilisation populaire, de suivis scientifiques, de dispositifs de protection et de sensibilisation.

Deux flux de dispersion pointent vers la Wallonie. Le premier a pour origine l'Europe de l'Est et colonise l'Allemagne ; le second vient d'Italie et est remonté en France jusque dans les Vosges via les Alpes. Il est probable que des individus aient déjà traversé notre territoire mais sa présence n'est généralement révélée qu'à l'occasion d'attaques sur des animaux d'élevage.

L'impact du loup sur le biotope est multiple, notamment la prédation directe sur les herbivores sauvages ou la régulation liée à la « théorie de la peur ».



Canis Lupus

Le loup est sans doute l'une des espèces de mammifères les plus connues. Pourtant, de nombreuses questions restent encore en suspens. Nous présentons ici les grandes lignes de sa biologie, de son écologie et de ses comportements communément admis par les scientifiques^{3, 5, 10}.

Un canidé

Le loup est un mammifère de l'ordre des carnivores et de la famille des canidés. Les traits communs de cette famille sont des oreilles bien plantées sur une tête triangulaire, un museau pointu, une longue queue et des pattes solides. Les canidés partagent aussi un mode d'expression complexe par le corps. Ils utilisent les oreilles, la queue, le museau, la tête et le corps pour communiquer et indiquer leurs humeurs. Les canidés communiquent également via leurs jappements, glapissements, aboiements et hurlements.

Le loup

D'une manière générale, le loup possède une allure proche du chien mais avec des variations de tailles et de pelages suivant sa répartition géographique. Ces variations suivent la loi de Bergmann : les individus les plus grands et les plus lourds se rencontrent vers les hautes latitudes et les climats les plus froids ; les animaux les plus petits et les plus légers se trouvent sur les latitudes les plus faibles et dans les régions les plus chaudes⁶.

Le loup ne se rencontre que dans l'hémisphère Nord. Sa morphologie, avec son corps aérodynamique et sa cage thoracique développée, lui confère des aptitudes propices à l'endurance. Il peut ainsi parcourir jusqu'à 190 km en 24 heures³.

Son poids avoisine généralement les 30 kg pour une corpulence comparable à celle d'un berger allemand. Il est capable de déplacer une proie pesant deux à trois fois son poids.

Ce prédateur s'adapte à des situations très diverses, y compris aux milieux habités, voire même urbains. Pour survivre, il doit disposer de ressources abondantes et accessibles toute l'année.

Parmi ses quarante-deux dents, les carnassières sont bien développées et les canines peuvent atteindre 6 cm. La musculature de sa mâchoire lui permet d'exercer une pression de 150 kg/cm².

Les pattes avant ont cinq doigts mais le loup n'en utilise que quatre, le dernier ne touchant jamais le sol. Les pattes arrière en ont quatre. Le loup marche

en déplaçant ses pattes vers le centre de son corps. Ainsi, dans la nature, on observera une piste rectiligne : la patte arrière se pose sur l'empreinte de celle de devant.

Son odorat et son ouïe sont très performants. Il est capable de sentir une proie jusqu'à 300 mètres à contre-vent⁵ et peut entendre un congénère à une distance de 6 à 9 km, en fonction du terrain et des conditions météorologiques⁸.

Une vie en meute

Le « *Large Carnivore Initiative for Europe* », un des groupes de travail de l'UICN, définit la meute comme étant « une unité familiale qui se crée lorsqu'un couple s'établit sur un territoire et s'y reproduit ». En Europe, la meute se compose d'un mâle et d'une femelle – tous deux dominants –, leurs louveteaux de l'année et parfois ceux de l'année précédente. Le nombre d'individus observés en milieu naturel est en moyenne de quatre à six sur un même territoire.

Les observations du fonctionnement d'une meute ont souvent été réalisées en captivité. Elles comportent donc des biais à nuancer par rapport à la vie en milieu naturel, dont le principal concerne l'espace restreint qui entraîne une augmentation importante des interactions entre individus, et donc une augmentation des tensions.

La meute est l'unité de base de la vie sociale du loup. Les observations de terrain soulignent cet aspect social comme fondamental. Les loups possèdent également une grande capacité à tisser des liens de fidélité et d'affinité avec leurs semblables. Cette cohésion leur permet, par exemple, de chasser, de communiquer et de défendre leur territoire avec une certaine efficacité.

La superficie du territoire d'une meute varie selon la disponibilité des ressources alimentaires qu'il offre. Il couvre généralement plusieurs centaines de kilomètres carrés. Selon diverses estimations, le territoire d'une meute s'étend sur une superficie allant de 200 km² en Europe Occidentale à 720 km² en Europe du Nord. Dans le massif alpin, par exemple, la moyenne observée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), qui assure le suivi de l'espèce, est d'environ 200 à 250 km². Ce territoire est utilisé de façon dynamique et varie au fil des saisons, suivant le déplacement des troupeaux d'herbivores (sauvages ou domestiques).

Une « zone tampon » existe toujours entre deux territoires de loups. Des affrontements y sont possibles et peuvent mener à la mort. Ce phénomène a été par-



lorsqu'une proie est mise à mort, les loups consomment en priorité les viscères thoraciques.

ticulièrement observé dans le Parc National de Yellowstone en Amérique du Nord où les populations de loups sont plus importantes. En France, un premier cas de mortalité intra-spécifique a été rapporté en février 2015 dans le Vercors.

Un grand prédateur

Le loup est un carnivore non strict. Son régime alimentaire est variable et adaptable en cas de disette. Il consomme théoriquement entre 2 et 5 kg de viande par jour et peut, par exemple, consommer des insectes.

S'il est parfois charognard, il est principalement dépendant des ongulés qu'il chasse. Chevreuils, cerfs et sangliers - chamois et mouflons en montagne - constituent ses proies principales. Le loup ne se maintient pas en l'absence de cette ressource. Cependant, quelle que soit la densité de proies naturelles sur un territoire, les tentatives de prédation sur l'élevage existent toujours.

Le loup ne se nourrit pas tous les jours. En milieu naturel, il est communément admis que le loup échoue dans 9 tentatives de prédatons sur 10³. Le loup est opportuniste et s'attaque préférentiellement à des proies affaiblies (malades, jeunes ou vieux). Ce phénomène lui a valu le surnom de « docteur des cari-

bous » dans le Grand Nord canadien car il participe à la bonne santé des troupeaux en éliminant ses maillons faibles.

Sa prédation est caractérisée par des lésions laissées par la pression de sa mâchoire sur le cou de la proie ainsi que par le mode de consommation : il commence généralement par manger les viscères thoraciques avant de passer aux morceaux plus charnus.

Agrandir la meute

Le mâle est en général sexuellement mature à 3 ans, la femelle à 2 ans⁵. La période du rut s'étale de la fin de l'hiver à la fin de l'été, selon les latitudes et le climat. Seul le couple dominant se reproduit mais il est normalement le seul à être mature sexuellement au sein de la meute.

La gestation dure 63 jours pendant lesquels la louve cherche une tanière à proximité d'un point d'eau. La femelle donne naissance à une moyenne de trois à quatre louveteaux. Ils mesurent 25 à 33 cm de long et pèsent environ 450 g. La mortalité est très élevée, environ 60 %, du fait de la malnutrition, de la prédation et des maladies.

Après 6 à 8 semaines de sevrage, ils sont conduits par la mère hors de la tanière, vers un site plus vaste.



L'ensemble de la meute prend part à l'éducation des louveteaux, en leur apprenant progressivement à manger de la viande, régurgitée par les adultes, puis à répéter les gestes de leurs aînés. Ils atteignent pratiquement leur taille adulte à l'automne (vers 6 mois), participent alors à la chasse et suivent la meute dans ses déplacements. L'apprentissage se fait par le jeu qui permet également d'intégrer les rapports de force entre individus au sein de la meute.

La dispersion

Il s'agit de la dernière étape pour le subadulte (entre 1 et 3 ans). C'est-à-dire le fait de quitter, volontairement ou non (cas de l'exclusion par le couple dominant), la meute afin de partir fonder la sienne sur un nouveau territoire. Cette étape permet de réguler le nombre de loups dans la meute par rapport au nombre de proies disponibles sur le territoire.

La dispersion permet une fidélité géographique et une stabilité quantitative de la meute de base, tout en provoquant une augmentation quasi mécanique de l'aire de répartition de l'espèce.

Ainsi, chaque année, le loup colonise de nouveaux territoires qui ne sont d'ailleurs pas forcément contigus à celui qu'il quitte. Les causes de la dispersion sont peu connues mais quelques-unes peuvent être dégagées :

- le facteur principal est la capacité d'accueil du territoire, c'est-à-dire principalement, dans le cas du loup, la quantité de proies disponibles,
- la pression sociale à l'intérieur de la meute. Le couple dominant étant seul à se reproduire, les tensions augmentent fortement lors du rut. Ces tensions vont parfois jusqu'au combat, quand les subadultes arrivent à maturité sexuelle, mais se terminent généralement par la fuite d'un des protagonistes,
- la priorité toujours donnée à la portée la plus récente. En cas de disette, les subadultes sont évincés au profit de la portée de l'année.

La dispersion se déroule à trois périodes différentes de l'année :

- en hiver, de janvier à mars, où la dispersion est liée à l'accès à la reproduction,
- au printemps, d'avril à juin, où elle est la conséquence de l'arrivée de la nouvelle portée,
- en automne, d'octobre à novembre, où elle est liée à l'accès à la nourriture³.

Il n'existe pas de dispersion durant l'été car tous les loups participent alors à l'éducation de la nouvelle portée.

Les loups en dispersion peuvent représenter jusqu'à 40 % de l'effectif d'une population. Vulnérables et

peu expérimentés, ces jeunes parcourent des espaces qu'ils ne connaissent pas et doivent chasser seuls. Il s'agit donc d'une période difficile, et souvent même fatale. Un individu peut s'éloigner à plusieurs centaines de kilomètres de son lieu de naissance et vagabonder durant une période pouvant aller jusqu'à 2 ans, avant de s'établir sur un territoire. La réussite de la dispersion dépend de la qualité des milieux rencontrés, de la vacance du territoire ainsi que de la survie et de la rencontre entre loups reproducteurs.

Les loups sont capables de traverser des zones urbanisées, comme en Italie, ou de traverser des autoroutes et fleuves, comme par exemple la vallée du Rhône en France, pour rejoindre le Massif central. Bien que les massifs montagneux aient été les premiers sites recolonisés en France, il n'y a aucune raison biologique ou écologique pour que les loups s'y limitent. L'espèce devrait donc pouvoir coloniser la plupart des régions d'Europe.

Situation dans les pays limitrophes

À l'exception de l'Italie et de l'Espagne, le loup a totalement disparu d'Europe Occidentale au cours des deux derniers siècles. La Convention de Berne (1979) et la directive Habitats (1992) de l'Union européenne (où il est reconnu comme espèce prioritaire) lui offre aujourd'hui un statut de protection dont il profite pour recoloniser les zones d'où il avait disparu, et ce, à partir des noyaux de populations préservés en Italie et en Europe centrale.

L'espèce est suivie scientifiquement dans chacun des pays hôtes et l'ensemble des données est compilée et traitée au sein du « *Large Carnivore Initiative for Europe* » (figure 1). Ces informations permettent de comprendre la dynamique en cours pour ces populations.

France

À la fin du 18^e siècle, le nombre de loups en France est estimé entre 3000 et 7000 individus. Les derniers foyers, en Dordogne et dans la Vienne, disparaissent en 1930. Aujourd'hui, les suivis de l'ONCFS font état de 42 zones de présence permanente à l'issue de l'hiver 2014-2015, dont 30 sont constituées en meutes (figure 2)⁴.

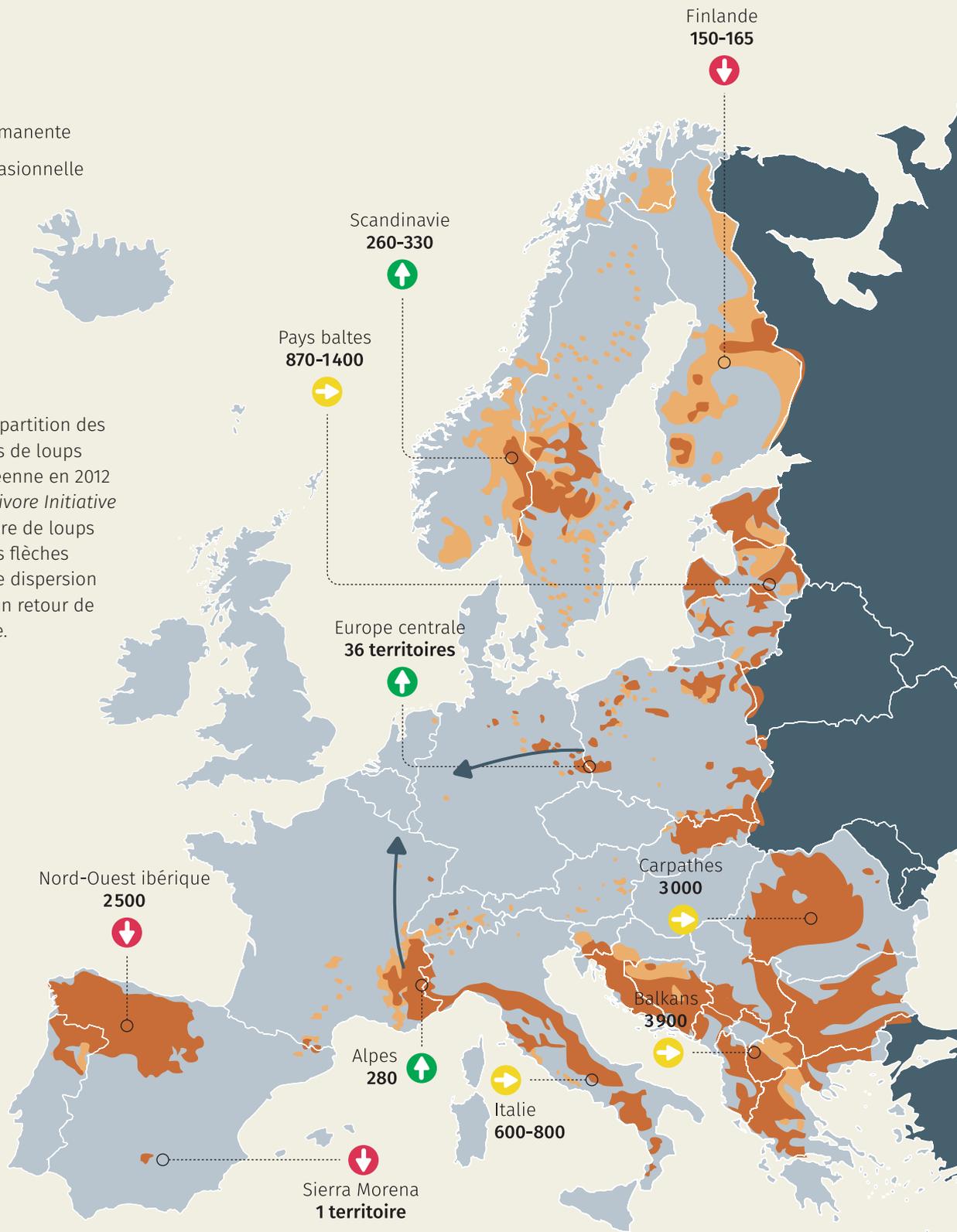
L'essentiel de la population française est ancrée dans l'arc alpin, suite à son retour en 1992 depuis l'Italie via les parcs naturels contigus d'Argentera et du Mercantour.

Il est également présent depuis 1999 dans les Pyrénées mais aucun indice d'un groupe constitué en



- Présence permanente
- Présence occasionnelle

Figure 1. Carte de répartition des grandes populations de loups dans l'Union européenne en 2012 (source : *Large Carnivore Initiative for Europe*) et nombre de loups ou de territoires. Les flèches indiquent les flux de dispersion pouvant expliquer un retour de l'espèce en Wallonie.



meute ou d'une éventuelle reproduction n'a pu être démontré.

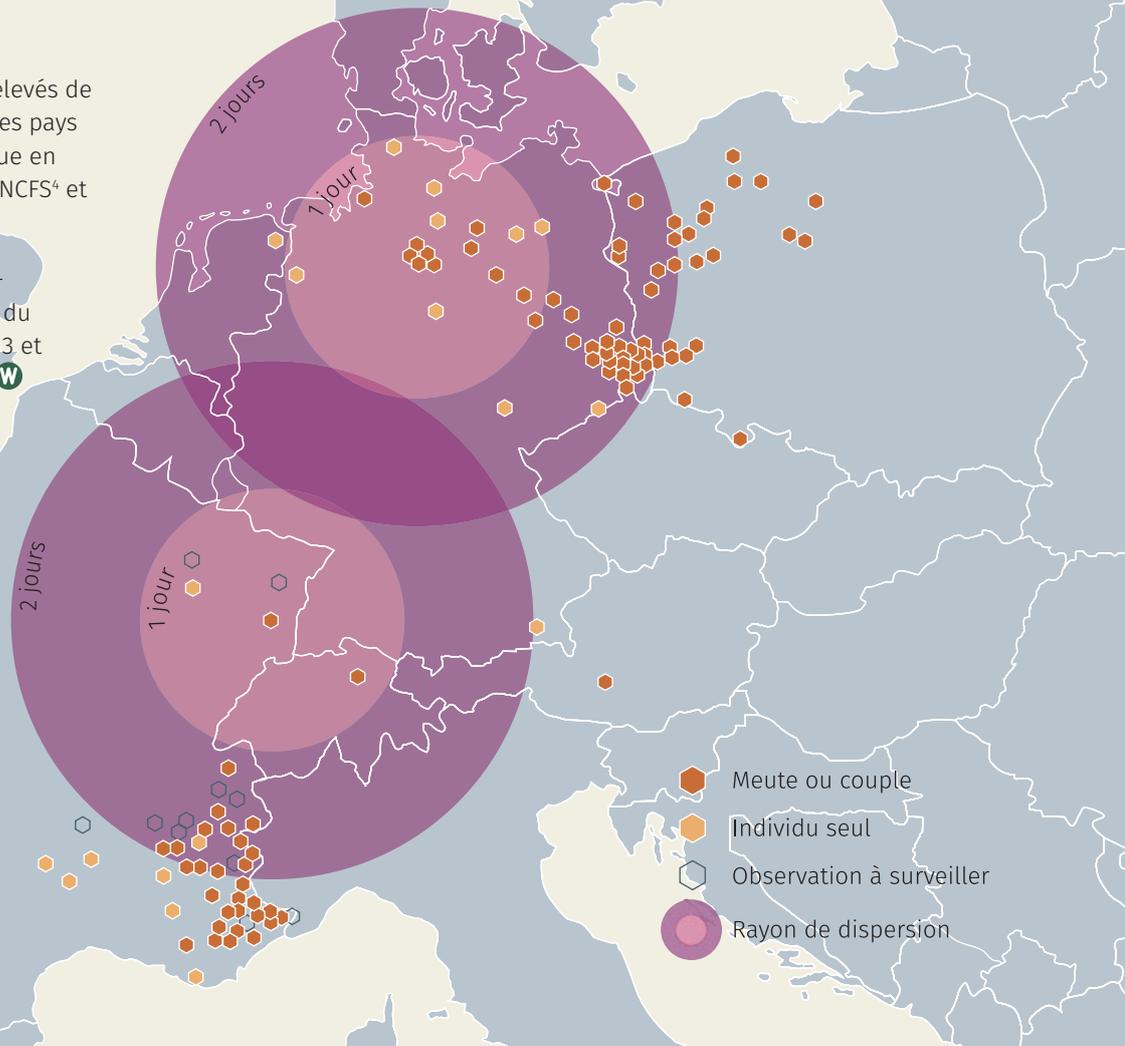
Le loup est également signalé depuis 2011 dans le Nord-Est de la France (département des Vosges). Une meute y est d'ailleurs formellement établie dès 2012 avec une première reproduction attestée en 2013.

Des indices de présence sont encore relevés en Moselle, en Meurthe-et-Moselle, dans la Marne et la Meuse, sans que l'on connaisse le lieu d'origine de ces loups en dispersion : Vosges ? Jura suisse ? Arc alpin ?

Enfin, son passage est également possible dans le département des Ardennes où une prédation suspecte

Figure 2. Focus sur les relevés de présence du loup dans les pays limitrophes de la Belgique en 2014 et 2015 (sources : ONCFS⁴ et NABU⁵).

Découvrez la carte dynamique des observations du loup en France entre 2013 et 2015 sur goo.gl/wCvB1u 



sur un veau de la commune d'Éteignières, à 10 km au sud de la frontière belge, en mai 2013, a été relevée¹.

Aujourd'hui, l'État français affiche clairement sa volonté de ralentir l'expansion de l'espèce en autorisant le tir de 31 individus en 2015 ce qui représente plus de 10 % de la population totale, estimée à 280 individus.

Depuis 2014, la population de loups tend d'ailleurs à décliner en dépit des mesures de protection dont elle bénéficie. Malgré ce contexte français moins favorable, la probabilité d'un retour en Wallonie par la France est d'actualité au vu de la dynamique de l'espèce.

Allemagne

Chez nos voisins allemands, la situation est meilleure. Une culture et un rapport à la nature différents entraînent chez la plupart des citoyens allemands, éleveurs et chasseurs compris, une véritable acceptation sociale du retour du loup.

Plus de 25 meutes sont aujourd'hui établies en Allemagne et leur nombre continue d'augmenter suite à l'apparition d'un nouveau front de colonisation pro-

venant d'Italie via l'Autriche (figure 2)⁷. L'Allemagne pourrait d'ailleurs constituer le second* lieu de rencontre – et de possible hybridation – entre sous-espèces vu la convergence des flux migratoires de l'Est (Pologne) et du Sud (Suisse et France). Selon l'Office fédéral allemand pour la protection de la nature (*Bundesamt für Naturschutz*), le loup, arrivé de Pologne en l'an 2000, pourrait constituer jusqu'à 400 meutes sur l'ensemble du pays.

Le cadavre d'un loup abattu par balle a été découvert en avril 2012 dans une forêt de Rhénanie-Palatinat, où l'espèce n'avait plus été aperçue depuis 123 ans. Cette observation a été effectuée à 120 km de la frontière belge alors que la meute connue la plus proche était située à plus de 350 km, en Hesse et Saxe-Anhalt.

Pays-Bas

Au Pays-Bas, un loup a été aperçu plusieurs fois en septembre 2011 à Duiven, près d'Arnhem, dans le Gelderland, à 160 km au nord de Maastricht.

* Une première hybridation est avérée en Italie avec un loup probablement venu de l'Est.

Un autre est retrouvé mort des suites d'une collision routière en juillet 2013 dans la commune de Luttelgeest, près de la ville d'Emmeloord, au Nord des Pays-Bas. Des incursions à partir de l'Allemagne sont de plus en plus fréquemment signalées, alors que le milieu naturel y est sans doute moins propice qu'en Belgique, ce qui atteste, une fois encore, de l'adaptabilité importante de l'espèce.

Perspectives en Wallonie

En Wallonie, le dernier loup sauvage* a été abattu en 1897 à Érezée. Au début des années 2000, il fallait encore faire plus de 800 km vers l'est ou vers le sud pour rencontrer un loup. Onze ans plus tard, la présence du prédateur est confirmée dans le Land de Hesse, dans le Nord du massif vosgien et le long de la frontière allemande aux Pays-Bas. Elle est aussi suspectée jusqu'à nos frontières et même en Wallonie (voir encart ci-contre).

* Un canidé sauvage, à tout le moins... Les codes des récits de l'époque correspondant à ceux d'aujourd'hui, à savoir de potentielles velléités d'exagération.

Gedinne, 2011

En 2011, à Gedinne, un animal a bel et bien été formellement identifié comme un loup sauvage par des spécialistes du Réseau Loup France (ONCFS) sur base de cinq courtes séquences vidéo qui leur ont été présentées. En termes strictement scientifiques, seule une analyse de l'ADN (effectuée sur des poils, de la salive ou des excréments de l'animal) aurait pu prouver sans équivoque qu'il s'agit bel et bien d'un « vrai » loup (et non d'un hybride avec un chien) et d'un loup « sauvage » (et non d'un individu échappé d'un enclos). Cela aurait également permis d'identifier la lignée génétique de l'individu, permettant de connaître son origine : polonaise, via une colonisation à partir de l'est de l'Europe, ou l'italienne, prouvant une origine méridionale.



Indices de présence

Découvrez l'article pratique  sur les indices de présence du loup en pages 74 et 75.

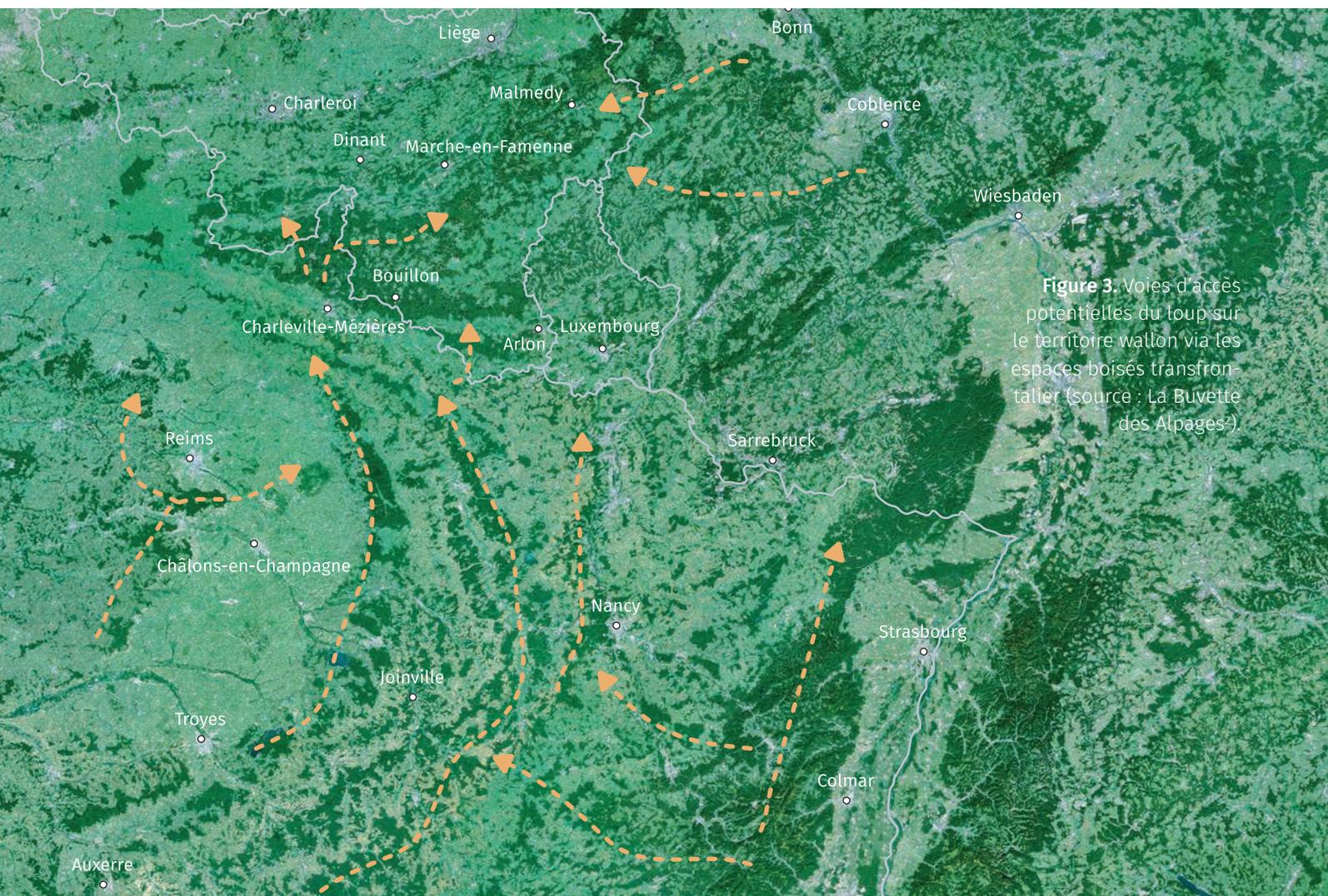


Figure 3. Voies d'accès potentielles du loup sur le territoire wallon via les espaces boisés transfrontalier (source : La Buvette des Alpes²).



Statut du loup en Wallonie et indemnisations

En Wallonie, le loup est actuellement considéré comme éteint mais est inscrit sur la liste rouge des espèces menacées de Wallonie. Il est repris dans l'annexe II de la loi sur la conservation de la nature de 1973 suite à un décret de 2001. Plusieurs conventions internationales le concerne : la Convention de Berne (ratifiée par la Belgique en 1990) et la Directive Habitats (entrée en vigueur en 1992).

Pour ce qui est des indemnisations potentielles, la Wallonie dispose d'un régime d'indemnisation partielle des dégâts provoqués par certaines espèces protégées et sous de strictes conditions :

- castor, loutre, blaireaux, cormorans et hérons sont les espèces visées. Le loup n'y figure pas, le problème n'ayant jamais été d'actualité jusqu'à ce jour),
- les indemnisations concernent des dégâts directs aux cultures ou aux élevages, pour les exploitants agricoles, forestiers ou pisciculteurs à titre principal.

Ce dernier élément est important. En effet, pour l'élevage ovins, on compte un minimum de quatre cents têtes pour occuper un temps plein. Or, en Wallonie, seuls 25 % de nos 65500 brebis font partie d'un élevage de plus de 100 têtes. Les petits éleveurs n'ont donc à l'heure actuelle qu'une seule solution pour protéger leurs ovins : l'assurance individuelle. La prime d'assurance sera fonction des moyens de protection mis en place, ce qui permettra d'éviter les dérives observées en France (refus de se protéger, responsabilité discutée entre chiens divagants ou loups, espèce bouc émissaire). Cela permettra également de couvrir les dégâts causés par les chiens errants, les renards ou même les sangliers.

Enfin, préparer le retour du loup mènera sans doute à poser la question d'une adaptation de ce mécanisme vu la spécificité de la filière ovine wallonne.

Louvetaux et loups dans les Alpes en 2015 surpris par des pièges photographiques.

Pour la Belgique, comme pour le Grand-Duché de Luxembourg, la question n'est donc plus de savoir « si » le loup reviendra mais plutôt « où » et « quand » ?

Vu la superficie et les qualités du territoire nécessaires pour la potentielle installation d'une meute dans nos contrées, certains spécialistes estiment qu'une à deux meutes (soit 8 à 10 loups, à terme) pourraient potentiellement s'installer, probablement sur base des grands massifs forestiers (Hautes Fagnes, Anlier, Saint-Hubert...). Mais en matière de prévision, le loup aime souvent surprendre et il est donc impossible d'être assertif au delà de la seule certitude de son retour prochain.

Quel peut être l'impact du loup sur notre environnement et sur notre société ?

On sait que le retour des grands prédateurs peut avoir des conséquences intéressantes sur les écosystèmes. L'exemple le plus connu et le plus étudié est celui du Parc National de Yellowstone (USA, Wyoming), où le loup a été réintroduit en 1996. Depuis cette époque, l'espèce a eu un impact important sur son environnement, suivant le concept de cascades trophiques, menant à un développement de la flore et même à des modifications topographiques du milieu⁹. Il a également un rôle utile au niveau de la régulation des populations d'ongulés sauvages. Malheureusement, aucune étude de ce type n'a été réalisée, à ce jour, en Europe Occidentale.

En Belgique, l'élevage ovin – potentiel principal sujet de controverses – reste peu présent en comparaison de la France (65 500 têtes pour plus de 6 000 000). Qui plus est, l'expérience accumulée par nos voisins à l'occasion du retour du loup sera utile pour nous permettre de protéger au mieux les troupeaux. Ces stratégies de gestion devraient permettre, entre autres, de limiter le phénomène de « *surplus killing* » qui est aujourd'hui un des principaux freins à la cohabitation de l'homme et du loup (voir encart ci-contre).

La prédation sur les bovins doit également être envisagée, comme le montre l'expérience espagnole.

Enfin, il n'est sans doute jamais inutile de rappeler que le loup n'est simplement pas dangereux pour l'homme...

Au vu des multiples enjeux pour notre biodiversité et notre société il y a lieu d'anticiper le retour de ce grand prédateur.

Le loup va poursuivre sa progression en Europe dans les années à venir. La vraie question réside donc dans

Surplus killing

Le phénomène du « *surplus killing* » est lié à la prédation sur des animaux domestiques. Lorsqu'un canidé chasse, il répond à différents stimuli. La fuite de la proie entraîne la poursuite du prédateur qui va déclencher une excitation « forçant » le canidé à mordre sa proie. Lorsque celle-ci est mise à mort, l'absence de mouvement calme le prédateur et la consommation peut débuter. Ce phénomène est celui observé en milieu naturel.

La domestication a modifié le comportement des ovins en sélectionnant certains traits de production au détriment de la rusticité. Les animaux domestiques ont donc naturellement perdus leurs réflexes de défense (fuite et dispersion). Il en est de même, par exemple, lorsqu'un renard pénètre dans un poulailler : son instinct de prédation va le pousser à tuer plus de volailles que ses besoins réels. Le loup répond aux mêmes réactions instinctives. Lorsqu'il attaque un troupeau, il ne peut se calmer tant que le troupeau ne s'éloigne pas ou tant qu'il n'est pas interrompu dans son action. Aujourd'hui, fort de cette donnée, on sait comment limiter ce « *surplus killing* » grâce aux clôtures et aux chiens de protection.

L'écologie de la peur

« L'écologie de la peur » est une spécialité du Professeur Jean-Louis Martin du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE) de Montpellier.

Cette théorie, validée par des observations de terrain dans des îles canadiennes, atteste que l'impact d'un prédateur sur les grands ongulés n'est pas seulement direct via la prédation. Il a aussi, voire surtout, un impact indirect important, par le fait que les ongulés, sentant la présence d'un prédateur, vont en subir un stress qui modifie leur comportement. La crainte du prédateur les place en état de vigilance quasi permanent, ce qui monopolise beaucoup de leur temps au préjudice du repos et du pâturage.

Cette perte d'énergie fragilise les animaux les plus faibles qui sont donc plus facilement éliminés. Cela équilibre d'autant les populations de chevreuils, de cerfs et de sangliers.

Au vu des densités particulièrement fortes du sanglier dans nos contrées, par exemple, l'effet loup devrait être bénéfique pour équilibrer leurs populations. Sur base des principes de la cascade trophique, cela jouera un rôle pour améliorer la biodiversité des écosystèmes tout comme la qualité de la production sylvicole.



la capacité de notre société à l'accueillir. Plusieurs pays européens ont montré que ce retour pouvait être accepté mais qu'il se prépare avec une sensibilisation du grand public, des éleveurs et des différents acteurs de la gestion forestière pour permettre une cohabitation viable et durable. Il s'agira d'un grand défi auquel notre région devra répondre, si celle-ci désire vivre en accord avec ce formidable prédateur.

Notre génération a la chance de vivre aujourd'hui un retour de la nature sauvage. Ce « réensauvagement », en quelque sorte, se fait naturellement pour le loup et pour d'autres espèces qui frapperont sans doute également à notre porte comme le chacal doré ou le lynx.

Finalement, il nous appartient à tous de devenir acteur de la préservation de nos biotopes et des espèces qu'ils hébergent afin de permettre aux générations futures de profiter de ce patrimoine exceptionnel. ■

POINTS-CLEFS

- ← Après avoir quasi disparu d'Europe occidentale au 19^e siècle le loup recolonise ses anciens territoires.
- ← Son mode de vie entraîne une dispersion presque mécanique de l'espèce.
- ← Il est établi en meute dans le centre de l'Allemagne et dans les Vosges, ce qui laisse supposer un futur retour en Wallonie.



FERUS est l'Association pour la conservation de l'ours, du loup et du lynx en France. Elle a notamment pour but d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx. www.ferus.org

La Buvette des Alpes, « l'actualité des brebis et de tout ce qui tourne autour » parle de la sauvegarde de l'ours des Pyrénées, de la cohabitation entre le pastoralisme et les prédateurs, de la faune de montagne et de l'environnement. www.buvettedesalpages.be



La Buvette des Alpes
L'actualité des brebis et de tout ce qui tourne autour

Bibliographie

- ¹ FERUS (2015). www.ferus.fr. Consultation : 08/09/2015.
- ² La Buvette des Alpes (2015). www.buvettedesalpages.be. Consultation : 08/09/2015.
- ³ Landry J.M. (2001). *Le loup*. Delachaux et Niestlé, Paris, 240 p.
- ⁴ Leonard Y., Briaudet P.-E., Bataille A., Canut M., Goujon G., Chenesseau D., Schwoerer M.-L., Steinmetz J., Duchamp C. (2015). Bilan du suivi hivernal 2014/2015. *Bulletin loup du Réseau Loup-lynx ONCFS* : 14-22.
- ⁵ Mech L.D. (1970). *The wolf : the ecology and behavior of an endangered species*. Natural History Press (Doubleday Publishing Co., N.Y.) (reprinted in paperback by University of Minnesota Press, mai 1981), 389 p.
- ⁶ Moutou F. (2013). Loup, d'où viens-tu ? Qui es-tu ? *Courrier de la Nature* 278.
- ⁷ NABU (2015). www.nabu.de. Consultation : 08/09/2015.
- ⁸ Okarma H., Jedrzejewski W., Schmidt K., Sniezko S., Bunevich A.N., Jedrzejewska B. (1998). Home ranges of wolves in bialowieza primeval forest, Poland, compared with other eurasian populations. *Journal of Mammalogy* 79(3) : 842-852.
- ⁹ Ripple W.J., Beschta R.L., Painter L.E. (2015). Trophic cascades from wolves to alders in Yellowstone. *Forest Ecology and Management* 354 : 254-260.
- ¹⁰ Vignon V. (2006). *Le loup*. Belin, collection Approche-Éveil nature, Paris, 96 p.
- ¹¹ von Holdt B.M., Pollinger J.P., Lohmueller K.E., Han E., Parker H.G., Quignon P., Degenhardt J.D., Boyko A.R., Earl D.A., Auton A., Reynolds A., Bryc K., Brisbin A., Knowles J.C., Mosher D.S., Spady T.C., Elkhouloun A., Gefken E., Pilot M., Jedrzejewski W., Greco C., Randi E., Barnasch D., Wilton A., Shearman J., Musiani M., Cargill M., Jones P.G., Qian Z., Huang W., Ding Z.L., Zhang Y., Bustamante C.D., Ostrander E.A., Novembre J., Wayne R.K. (2010). Genomewide SNP and haplotype analyses reveal a rich history underlying dog domestication. *Nature* 464 : 898-902.

Merci à Johan Michaux, Olivier Janet, Alain Laurent, Baudouin de Menten (La Buvette des Alpes), Justine Rattaire et FERUS. Merci tout spécifique à la rédaction de *Forêt.Nature* pour ses apports.

Crédits photos. Philippe Moës (p. 8), Anthony Kohler (p. 11), Olivier Janet (p. 16).

Anthony Kohler

anthony.ferus@gmail.com

FERUS, Association pour la Conservation de l'Ours, du Loup et du Lynx en France
www.ferus.fr